

| | | |
|---|--|---|
| <p>Province de Luxembourg Arrondissement de Bastogne</p> <p>Commune de GOUVY</p> | | <p>Maison communale - Bovigny 59 – 6671 GouvY</p> <p>Tél.: 080/29 29 36 – fax: 080/29 29 39 - Compte n° BE45 0000 0503 3589</p> <p>e- mail:dominique .willemart@gou vy.be</p> <p><u>ANNEXE 25</u></p> |
|---|--|---|

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Monsieur et Madame STREVELER Michel et BOUCHEZ Julie demeurant Montleban 27A à 6674 GouvY**

Le terrain concerné est situé **Montleban, 30C, 6674 GouvY** et cadastré **division 5, section D, n°444E**.

Le projet est de type : **construction d'une maison unifamiliale**, et présente les caractéristiques suivantes :

Ecarts aux prescriptions du lotissement réf. 82037-LTS-0062-00

- Article 2 – DESTINATION : constructions de type bungalow : maison -1/ rez / étage
- Article 3 – IMPLANTATION : plan de lotissement : 7m50 de la limite droite et 5m de la limite gauche : 4m et 10m
- Article 3 – IMPLANTATION : b) dispositions en plans seront simples sans découpes : volume en avancée du séjour ; volume en décrochement de la cuisine
- Article 5 – GABARIT : hauteur sous corniches : 3,50m à partir du terrain naturel ou de la chaussée : 5m70 et 6m20
- Article 5 – GABARIT : les volumes seront simples, sans avant-corps, saillies diverses : volume en avancée du séjour ; volume en décrochement de la cuisine
- Article 6 – MATERIAUX : 5° Encadrements des baies : matériaux spécifiques (pierre de

- taille, béton, pièce de chêne) : pas d'encadrements
- Article 6 – MATERIAUX : 6° Couleurs : menuiseries extérieures de teinte naturelle ou blanche : ton foncé

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9 h à 12 h et le samedi de 10 à 12 h (uniquement sur rendez-vous : 080/29 29 36) à l'adresse suivante : Gouvy, Service Urbanisme, Bovigny 59, 6671 Gouvy

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service urbanisme de la commune de Gouvy, téléphone : 080/29 29 36, mail : dominique.willemart@gouvy.be

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 13 janvier 2021 au 28 janvier 2021 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Gouvy Bovigny, 59 – 6671 GOUVY
- par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@gouvy.be